

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2024-101

Date de la convocation : 05/12/2024

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 77

Conseillers représentés : 9

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc ; 015 Vincent THIRION, 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FAILLON Gérard , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 DELANDHUY Pascal , 056 DANNEAUX Dominique , 057 Pierre DEMISSY, 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 080 Gérald LORFEUVRE, 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 028 MEIS Michel (à 029 SIGNORET Francis) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 064 MALVAUX André (à 062 PIEROT Chantal) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 099 LE GALL Jean François (à 097 AUDEGOND Michaël) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

**OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL VERS
LE BUDGET ANNEXE DU PARC ARGONNE DECOUVERTE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que lors du débat d'orientations budgétaires, du 14 mars 2024, il a été proposé, au regard des bons indicateurs financiers du Budget Général, la stratégie de financer les investissements liés du Budget Annexe Parc Argonne Découverte.

Vu les délibérations n°DC2024/25 et n°DC2024/27 du 11/04/2024 adoptant le budget primitif du budget Général et du budget annexe Parc Argonne Découverte au travers desquels sont allouées aux budgets 2024 la somme de 318 550 € pour le programme de développement de ce site touristique ;

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 23/12/2024
et de sa publication ou notification le 23/12/2024**

Considérant que la subvention 2024 s'élève à **21 406,80 €** pour les éléments suivants :

- 2 988 € pour les études de la volière des perroquets ;
- 13 476 € pour les études du centre de quarantaine ;
- 4 942,80 € pour la salle multifonction.

Considérant que la subvention sera portée à l'article 13 151 « subventions d'investissement reçues par le GFP (*groupement à fiscalité propre*) de rattachement », en recettes d'investissement sur le Budget Annexe du Parc Argonne Découverte, et sera amortie selon les mêmes modalités que les biens qu'elle subventionne.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 78 voix POUR, 7 voix CONTRE (019 DEGUY Bernard (Alain 026 LOBIDEL) , 026 LOBIDEL Alain , 040 MATHIAS Frédéric , 051 RAGUET Philippe , 068 HAULIN Bertrand , 086 MACHINET Thierry , 091 BOUILLON Mathieu et 1 ABSTENTION (036 PIERSON Florent) :

- D'ATTRIBUER une subvention d'investissement du Budget Général vers le Budget Annexe du Parc Argonne Découverte, pour un montant total de 21 406,80 € pour les éléments suivants :

- 2 988 € pour les études de la volière des perroquets ;
- 13 476 € pour les études du centre de quarantaine ;
- 4 942,80 € pour la salle multifonction.

Seuls les investissements dont les factures ont été mandatées au 31/10/2024 ont été pris en compte.

- **DE PRENDRE ACTE** que la subvention sera amortie selon les mêmes modalités que les biens qu'elle subventionne.

- D'AUTORISER le Président à signer tous actes et pièces administratives nécessaires à l'application de cette délibération.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET



Le Président,

Benoît SINGLIT

